



## ASIA FOCUS

# INDONÉSIE, SINGAPOUR, VIETNAM : Quelles perspectives pour le second cercle des partenariats stratégiques de la France en Indo-Pacifique ?

**Marie Le Scolan** / Assistante de recherche au Programme Asie-Pacifique  
de l'IRIS et étudiante en Master 2 à Sciences Po Lille  
**Éric Mottet** / Directeur de recherche et co-directeur de l'Observatoire  
géopolitique de l'Indo-Pacifique à l'IRIS

Mars 2024



## PRÉSENTATION DES AUTEURS



**Marie Le Scolan** / Assistante de recherche au Programme Asie-Pacifique de l'IRIS et étudiante en Master 2 à Sciences Po Lille



**Éric Mottet** / Directeur de recherche et co-directeur de l'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique à l'IRIS, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université catholique de Lille.

---

## PRÉSENTATION DE LA COLLECTION ASIA FOCUS

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.



PROGRAMME  
**ASIE-PACIFIQUE**

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

## INTRODUCTION

15 septembre 2021. Le partenariat trilatéral de sécurité entre l’Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis est annoncé. Prenant le nom d’« AUKUS », la déclaration officielle révèle un projet d’acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire par l’Australie. Pour la France, les conséquences sont immédiates. Le contrat d’armement passé par le gouvernement australien à Naval Group, alors surnommé par la presse le « *contrat du siècle* », est rompu, exigeant une refonte de la stratégie française dans la région.

En effet, cette rupture du contrat symbolise également l’étiollement de l’ambition française d’un triangle de stabilité en Indo-Pacifique, empruntant la forme d’un axe Paris – New Delhi – Canberra. En amont de l’annonce AUKUS, l’Australie était au cœur de la stratégie française en Indo-Pacifique. L’histoire même de la naissance de la stratégie de la France dans la région témoignait de ce primat accordé au partenaire australien. Sur les trois discours présidentiels de 2018 considérés comme fondateurs pour la stratégie Indo-Pacifique de la France, deux se sont tenus en Australie, à savoir : la déclaration du 2 mai 2018 sur les relations entre la France et l’Australie à Sydney et le discours du 3 mai 2018 à Garden Island, base navale de Sydney.<sup>1</sup> En 2019, le Ministère des Armées qualifiait alors l’Australie de « *grand partenaire* » aux côtés de l’Inde, affirmant souhaiter « *agir de concert avec l’Australie* » pour pacifier la région.<sup>2</sup> « *Camouflet diplomatique* »<sup>3</sup> ayant engendré une crise de confiance, AUKUS signe ainsi la fin de ce triangle stratégique et sécuritaire. Au-delà de cette crise de confiance, AUKUS entraîne, dans son sillage, un écaillage de la crédibilité et de la lisibilité du positionnement de la France en Indo-Pacifique. Les cartes sont redistribuées, et la France doit repenser son jeu.

## LE POSITIONNEMENT FRANÇAIS DE L’APRÈS AUKUS : POUR UNE DIPLOMATIE MULTIDIMENSIONNELLE AU CŒUR D’UN INDO-PACIFIQUE MULTIPOLAIRE

*Jouer le jeu du rapport de forces sans jouer celui de la polarisation : le refus d’une approche conflictuelle et l’adoption d’une posture de stabilisation*

En conséquence, le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a revu les partenariats structurels de la France en Indo-Pacifique dès 2022. Du binôme Inde – Australie,

<sup>1</sup> Le troisième discours, « pierre angulaire » de la stratégie française en Indo-Pacifique, est la déclaration du Président de la République, Emmanuel Macron, sur la Nouvelle-Calédonie à Nouméa, le 5 mai 2018.

<sup>2</sup> Ministère des Armées, *La stratégie de défense française en Indo-Pacifique*, p. 18-19.

<sup>3</sup> Milhiet, Paco. « AUKUS, quelles conséquences pour la stratégie indopacifique française ? ». *Asia Focus - IRIS*, n° 178, avril 2022. <https://www.iris-france.org/notes/aukus-quelles-consequences-pour-la-strategie-indo-pacifique-francaise/>.

le MEAE conserve le premier et substitue le Japon au second.<sup>4</sup> La France semble alors déplacer son regard vers une triangulation Paris – New Delhi – Tokyo. L'annonce, en avril 2023, de la création d'une plateforme de coordination de la dette sri lankaise par ces trois États en fut la première expression. Ce choix apparaît d'autant plus pertinent que l'Inde et le Japon s'affirment progressivement comme étant des puissances diplomatiques et militaires de premier plan, et disposent d'une forte capacité d'attraction sur la scène régionale comme internationale.

Par l'instauration de ce nouveau trilatéralisme, la France tente ainsi de se projeter sur le théâtre indopacifique en tant que puissance « *d'équilibres* », médiatrice et stabilisatrice du maelström régional.<sup>5</sup> Le positionnement de la France en Indo-Pacifique est un positionnement délicat, entre posture d'allié des États-Unis et refus d'une polarisation pouvant provoquer une escalade. Ainsi que l'affirme l'Ambassadeur de France pour l'Indo-Pacifique Marc Abensour, le positionnement français, tout en devant « *veiller à ne pas alimenter des éléments de bipolarisation et [...] à ne pas engager une politique de containment de la Chine* », « *n'équivaut pas à une relation d'équidistance entre Pékin et Washington* ». <sup>6</sup> L'enjeu est donc de promouvoir un modèle français qui, « *tout en assumant pleinement le jeu du rapport de forces, y compris militaire, ne fasse pas, en revanche, le jeu des tensions et de la polarisation* ». <sup>7</sup>

Affirmer le refus d'une « *approche confrontationnelle* » au profit d'une pacification de l'Indo-Pacifique est une priorité stratégique de la France.<sup>8</sup> Cela passe par une nécessaire diversification des partenariats français et par un rééquilibrage de sa politique étrangère. En effet, le trilatéralisme France – Inde – Japon, s'il demeure l'unique point de parachutage de la France en Indo-Pacifique, laisse des vides stratégiques de puissance qui peuvent la desservir. L'Asie du Sud-Est<sup>9</sup> est la première concernée par cette irrégularité de la présence française. Dans la région, la France n'a pas investi, à l'échelon étatique, de partenariats à hauteur de ce que représentent aujourd'hui l'Inde et le Japon. Multiplier les formats minilatéraux et s'étendre en dehors des seuls périmètres Est (Japon) et Sud (Inde) de l'Asie permettraient ainsi, tout en consolidant les acquis français, de se projeter en tant que puissance membre de

<sup>4</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *La stratégie de la France dans l'Indo-Pacifique*, p. 40-42.

<sup>5</sup> Le métadiscours d'une France « *puissance d'équilibre* » est le narratif officiellement utilisé par le gouvernement. Il faut cependant préciser que ce narratif, en raison de l'ambiguïté de sa traduction anglaise – *balancing power* – ne fait pas l'unanimité. Certains proposent donc d'autres narratifs, dont celui de « *puissance d'initiatives* ». Voir : Antoine Bondaz, « La France, une puissance d'initiatives en Indo-Pacifique », *Note de la FRS*, n°37, 15 novembre 2022.

<sup>6</sup> Verzeroli, Marc, et Marianne Péron-Doise. « Indo-Pacifique : un même concept, des approches différenciées // Grand entretien avec Marc Abensour ». *La revue internationale et stratégique*, n°129, printemps 2023, p. 41-52.

<sup>7</sup> « Indopacifique : 8 questions pour comprendre la stratégie de la France dans la région ». *Ambassade de France au Japon*, s.d., [Indo-Pacifique : 8 questions pour comprendre la stratégie de la France \(...\) - La France au Japon \(ambafrance.org\)](https://www.ambafrance.org/fr/indopacifique-8-questions-pour-comprendre-la-strategie-de-la-france-dans-la-region)

<sup>8</sup> Verzeroli, Marc, et Marianne Péron-Doise. « Indo-Pacifique : un même concept, des approches différenciées // Grand entretien avec Marc Abensour », *op. cit.*

<sup>9</sup> L'Asie du Sud-Est se compose de la Birmanie, du Brunei, du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande, du Timor-Leste et du Vietnam.

l’alliance américaine désireuse de progresser sur la voie de l’apaisement régional. Dans cette perception française d’un Indo-Pacifique multipolaire et pacifié, regarder vers l’Asie du Sud-Est s’impose, d’autant que la centralité multiforme (géographique, géostratégique, commerciale et économique) de la région s’impose progressivement dans les visions et stratégies indopacifiques annoncées depuis 2018.

### *France – ASEAN : fenêtre d’opportunité et convergence d’intérêts*

Regarder vers l’Asie du Sud-Est implique de porter son regard sur l’Association des Nations d’Asie du Sud-Est (ASEAN), dont l’approfondissement du partenariat est une condition *sine qua non* à la réussite de la stratégie française. L’ASEAN dispose d’un potentiel stratégique qui n’est encore que trop peu exploité par la France, bien qu’elle en soit partenaire de développement depuis 2021. L’ASEAN fut la première institution à adopter une stratégie dédiée à l’Indo-Pacifique en 2019, l’*ASEAN Outlook on the Indo-Pacific* (AOIP), précédant de fait l’Union européenne.<sup>10</sup> L’AOIP partage la vision de la France sur des sujets majeurs tels que la primauté de la règle de droit, la promotion du multilatéralisme, et la sécurisation des espaces maritimes. L’AOIP défend le principe de centralité de l’ASEAN. Présenté comme un principe encourageant la coopération en Indo-Pacifique<sup>11</sup>, il incarne l’activisme diplomatique dont l’ASEAN fait désormais preuve. La stratégie d’omni-enchevêtrement de l’ASEAN, traduit par l’impératif « *de ne pas prendre parti, mais de s’engager avec toutes les parties* » afin de « *contrebalancer l’influence des unes et des autres* »<sup>12</sup>, consolide la perception d’une ASEAN comme étant un potentiel amplificateur de la stratégie française de stabilité en Indo-Pacifique.

Renforcer le partenariat France-ASEAN passe donc par l’indispensable consolidation des partenariats bilatéraux que la France entretient avec ses États membres, et qui apparaissent comme demandeurs ou susceptibles d’être séduits par l’approche française. Au sein de l’ASEAN, trois États membres constituent le second cercle des partenariats stratégiques français dans la zone indopacifique : l’Indonésie, depuis 2011 ; Singapour, depuis 2012 ; et le Vietnam, depuis 2013. Bien que révélant de forts différentiels dans l’avancée de la coopération avec la France, ces partenariats disposent d’une marge de progression dont la France pourrait se saisir afin de les ériger en tant que variables dimensionnantes des équilibres géopolitiques régionaux. Développer les canaux de coopération avec l’Indonésie, Singapour et le Vietnam pourrait ainsi permettre à la France de revendiquer un quadrillage stratégique

<sup>10</sup> La stratégie de l’Union européenne pour l’Indo-Pacifique fut publiée le 16 septembre 2021, le lendemain de la publicisation de l’accord AUKUS.

<sup>11</sup> ASEAN, *ASEAN Outlook on the Indo-Pacific*, 2019, p. 1.

<sup>12</sup> Aimsiranun, Usanee, et Ploykaew Porananond. « Perceptions et réceptions de l’ASEAN autour de l’Indo-Pacifique ». *Revue internationale et stratégique*, n°129, printemps 2023, p. 105-13.

et diplomatique d'autant plus singulier. Son rang d'État porte-drapeau de l'Union européenne en Indo-Pacifique en ressortirait renforcé et crédibilisé.

## INDONÉSIE ET SINGAPOUR, DU BILATÉRALISME AU MINILATÉRALISME

### *Fédérer en Asie du Sud-Est par le soutien à l'Indonésie en quête de centralité*

De ces trois puissances, l'Indonésie est tout autant le partenariat revêtant le potentiel stratégique le plus important, que celui dont le degré de coopération est le plus avancé. Le partenariat franco-indonésien a été élevé au rang de partenariat stratégique en 2011, et les relations bilatérales sont caractérisées par une étroite coopération appelée à s'intensifier.<sup>13</sup> La dimension défense et sécurité est la dimension angulaire de ce partenariat. Le format 2+2, entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, a été créé en 2021. La France est le premier pays européen à disposer de ce format de dialogue avec l'archipel. Ce format a favorisé un accroissement de la coopération dans les secteurs de l'industrie et de l'armement, resserrant les liens entre les deux bases industrielles technologiques et de défense (BITD). En février 2022, l'Indonésie a fait connaître son intention d'acheter 42 Rafale à la France.<sup>14</sup> L'Indonésie a également indiqué son souhait d'enrichir ses forces navales par l'acquisition de 2 sous-marins Scorpène auprès de Naval Group, motivée par la satisfaction affichée par l'Inde. Le MoU (*Memorandum of Understanding*) nécessaire pour le transfert de technologie a été signé en novembre 2022.<sup>15</sup> L'Indonésie a également officialisé la commande de 13 radars longue portée *Ground Master 400 Alpha* auprès de Thalès.<sup>16</sup> Les multiples escales de courtoisie et exercices militaires conjoints<sup>17</sup>, favorisant une interopérabilité des deux armées, transcrivent d'autant plus le rôle structurel qu'exerce cette coopération bilatérale sur leurs stratégies respectives.

<sup>13</sup> « Indonésie - Entretien de Catherine Colonna avec son homologue, Retno Marsudi ». *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*, 21 juillet 2023. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/indonesie/evenements/article/indonesie-entretien-de-catherine-colonna-avec-son-homologue-retno-marsudi-21-07>.

<sup>14</sup> « Communiqué\_42 Rafale pour l'Indonésie », *Site des archives du ministère des Armées*, 10 février 2022. [https://archives.defense.gouv.fr/salle-de-presse/communiques/communiqu%C3%A9\\_42-rafale-pour-l-indonesie.html](https://archives.defense.gouv.fr/salle-de-presse/communiques/communiqu%C3%A9_42-rafale-pour-l-indonesie.html)

<sup>15</sup> Les sous-marins Scorpène, à l'instar de ce que fût le cas pour l'Inde, seront construits sur le sol indonésien et requièrent donc un transfert de technologie de Naval Group au chantier indonésien missionné ; en l'espèce, PT PAL. Voir : « Naval Group, PT PAL and their partners kick start the Energy Research Lab to develop the future of submarine energy in Indonesia ». *Naval Group*, 2 novembre 2022. <https://www.naval-group.com/fr/naval-group-pt-pal-and-their-partners-kick-start-energy-research-lab-develop-future-submarine>.

<sup>16</sup> Powis, Gaétan. « L'Indonésie achète 13 radars Ground Master 400 Alpha à Thalès ». *Air et Cosmos*, 19 juin 2023. <https://air-cosmos.com/article/l-indonesie-achete-13-radars-ground-master-400-alpha-a-thales-65278>.

<sup>17</sup> À titre d'exemple, l'on peut citer l'exercice naval conjoint entre les forces marines française et indonésienne en 2021, ou encore l'exercice terrestre franco-indonésien Garuda-Guerrier en 2023 entre les deux armées de Terre.

S'investir auprès de l'Indonésie est indispensable pour la réussite de la stratégie française d'ancrage en Indo-Pacifique, compte tenu de l'influence que la puissance indonésienne exerce au sein de l'ASEAN. L'Indonésie fait preuve d'un dynamisme diplomatique indéniable dans la région, sa présidence du G20 en 2021-2022 et de l'ASEAN en 2023 en étant deux manifestations. Les ambitions indonésiennes convergent ainsi avec l'ambition française d'être une « *force d'équilibre* ». <sup>18</sup> L'Indonésie cherche également à diversifier ses partenaires et ses fournisseurs d'armement afin d'équilibrer sa politique étrangère entre Washington et Pékin, et ce d'autant plus depuis la reconnaissance officielle de la menace que constituent les revendications chinoises en mer de Chine méridionale <sup>19</sup> et l'expression d'une réticence face à l'annonce AUKUS. <sup>20</sup> Lors de la 77<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre 2022, la ministre des Affaires étrangères Retno Marsudi avait ainsi déclaré que l'Indonésie « *refusait d'être un pion dans une nouvelle guerre froide* ». <sup>21</sup> L'autonomie stratégique et l'apaisement régional sont deux préoccupations partagées. Par conséquent, renforcer le partenariat France – Indonésie tout en présentant l'Indonésie en tant que partenaire central à hauteur de ce que représentent les partenaires indien et japonais favoriserait l'éclosion d'un considérable potentiel franco-indonésien de séduction en Asie du Sud-Est. Fédérer les nations d'Asie du Sud-Est autour de la France implique de considérer l'Indonésie pour ce qu'elle ambitionne d'être autant que pour ce qu'elle est déjà : un centre de gravité en Asie du Sud-Est d'abord, puis potentiellement en Indo-Pacifique.

### *Séduire Singapour par le narratif d'une Asie multipolaire et d'une France stabilisatrice*

Aux côtés de l'Indonésie, la perspective d'un élargissement du partenariat franco-singapourien rencontre également un contexte particulièrement favorable. Le partenariat stratégique entre la France et Singapour date de 2012. Depuis, la coopération en matière de défense et de sécurité s'est considérablement accrue, Singapour témoignant d'un intérêt allant croissant pour le partenaire français. Symbole d'une volonté commune d'intensification de la coopération, les deux États ont signé un accord intergouvernemental relatif à la coopération de défense et au statut des forces en 1998, octroyant un droit de stationnement permanent sur la base aérienne de Cazaux (département de la Gironde) à un détachement de

<sup>18</sup> Facal, Gabriel. « Indonésie, l'ancrage d'une centralité en Indo-Pacifique ». *La Revue internationale et stratégique*, n°129, printemps 2023, p. 115-24.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> « Statement On Australia's Nuclear Powered Submarines Program ». *Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Indonesia*, 17 septembre 2021. [https://kemlu.go.id/portal/en/read/2937/siaran\\_pers/statement-on-australias-nuclear-powered-submarines-program](https://kemlu.go.id/portal/en/read/2937/siaran_pers/statement-on-australias-nuclear-powered-submarines-program).

<sup>21</sup> Facal, Gabriel. « Indonésie, l'ancrage d'une centralité en Indo-Pacifique », *op. cit.*

l'armée de l'air singapourienne.<sup>22</sup> Le dialogue stratégique entre la France et Singapour a également contribué à un essor du partenariat sur le volet sécurité et défense et s'est traduit par de forts investissements de la part de la cité-État dans la BITD française. En 2009, la dernière des 6 frégates furtives de la classe Formidable fut admise au service actif, dans le cadre d'un contrat signé en 2000 avec Naval Group.<sup>23</sup> La France a également intégré l'*Information Fusion Center*, centre de fusion de l'information, supervisé par la Marine singapourienne et dédié au partage d'informations stratégiques pour la sécurité maritime. Les forces armées nationales se rencontrent également régulièrement, à l'image de l'édition 2022 de l'exercice naval multinational *RIMPAC* (Rim of the Pacific) et de l'édition 2022 de l'exercice aérien multinational *Pitch Black*. Les escales de courtoisie sont fréquentes<sup>24</sup> et un accord de soutien logistique mutuel fut récemment signé en 2022, témoignant d'un rapprochement bilatéral.

Singapour connaissant une « *situation de dépendance sécuritaire* »<sup>25</sup>, la cité-État alloue aujourd'hui plus de 30% de son budget aux questions sécuritaires. Sur la période de 2000 à 2015, la France était le 2<sup>e</sup> fournisseur de Singapour en termes d'armement, représentant 19% de ses importations.<sup>26</sup> La France a donc su répondre à cette accélération de la politique singapourienne de défense et de sécurité, mais dispose encore d'une marge de progression dont il faut se saisir compte tenu de l'orientation de la politique étrangère de la cité-État. Singapour considère avec méfiance la rivalité sino-américaine, en raison du potentiel de déstabilisation régionale de celle-ci. Illustration de son positionnement de *hedging*<sup>27</sup>, Singapour affirme ne prendre parti pour aucune puissance, et faire de la quête de stabilité sa priorité nationale. Par volonté de ne pas faire preuve d'hostilité envers le partenaire chinois qui est un partenaire économique et militaire, Singapour n'utilise pas le narratif « *Indo-Pacifique* », et coopère avec tous les États de la région, y compris les États-Unis et la Chine. La complexité de ce positionnement pourrait inciter Singapour à élaborer une « *troisième*

<sup>22</sup> « Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Singapour relatif à la coopération de défense et au statut de leurs forces », *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*, n° TRA19980260, 21 octobre 1998.

<sup>23</sup> Les frégates de classe Formidable sont un dérivé de la classe La Fayette, les frégates La Fayette étant toujours en service au sein des forces ultramarines françaises déployées en Indo-Pacifique. Les frégates Formidable sont des frégates multimissions construites par Naval Group.

<sup>24</sup> Au seul titre de l'année 2023, trois Rafales de la Marine et un MRTT (avion-multirôle de ravitaillement en vol et de transport) de l'AAE ont été accueillis à la base aérienne de Paya Lebar par l'armée de l'air de Singapour dans le cadre de la manœuvre Rabastan en janvier 2023. En mars 2023, ce fût au tour du groupe Jeanne d'Arc d'être accueilli à Singapour.

<sup>25</sup> Martin, Kévin. « ST Kinetics ou les ambitions de Singapour dans l'armement ». *DEFENSE&Industries - FRS*, n° 7, juin 2016, <https://www.frstrategie.org/publications/defense-et-industries/st-kinetics-ambitions-singapour-dans-armement-2016>.

<sup>26</sup> Le premier étant les États-Unis, représentant 58% des importations singapouriennes. L'Allemagne (7%), la Suède (6%) et Israël (5%) complètent le top 5. Voir : Martin, Kévin. « ST Kinetics ou les ambitions de Singapour dans l'armement ». *op. cit.*

<sup>27</sup> Frécon, Éric. « Singapour : La construction de l'État au défi des clivages ». *L'Asie du Sud-Est 2022 : bilan, enjeux et perspectives*, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, 2022, p. 350-77.



voie ». <sup>28</sup> Un renforcement du partenariat France – Singapour pourrait donc être le bienvenu, mais devra nécessairement prendre en compte ces éléments afin de rassurer le partenaire singapourien.

### *L'option d'un trilatéralisme France – Indonésie – Singapour*

La France a pour paradigme la stabilisation régionale, ce qui ne passe ni par un « *non-alignement* », ni par une « *neutralité* » – ce que le narratif non officiel de « *troisième voie* » peut, à tort, suggérer – mais bien par l'évitement de la surenchère et de l'amplification des tensions. C'est en cela que la France a une place à prendre et une carte à jouer auprès de ces partenaires. La stratégie de *hedging* de ces États s'explique par un double attrait – attrait pour le partenaire américain, face aux menaces induites par la politique de défense et de sécurité chinoise, et attrait pour le partenaire chinois, généralement premier partenaire économique de ces États. Le positionnement de ces États s'explique donc par un questionnement fondamentalement existentiel pour le substrat étatique : la souveraineté, notion au cœur de la culture régionale (*ASEAN Way*). Compte tenu de ses appuis stratégiques en Indo-Pacifique et de sa compétitivité industrielle et technologique, une garantie de souveraineté est précisément ce que la France peut leur offrir. L'institutionnalisation d'un format trilatéral France – Indonésie – Singapour pourrait ainsi constituer une piste à explorer pour la diplomatie française, venant en complément de celui établi avec l'Inde et le Japon.

L'état des relations bilatérales entre l'Indonésie et Singapour s'y prête favorablement. En mars 2023, l'Indonésie et Singapour ont signé six MoU afin d'approfondir leur coopération dans des domaines tels que technologique, aérien, et de défense. La « diplomatie de Nusantara » <sup>29</sup> n'a fait qu'accréditer ces liens bilatéraux, Singapour assurant une partie des investissements dans la lignée de son statut de premier investisseur en Indonésie depuis 2014. <sup>30</sup> Le phénomène de piraterie dans le détroit de Malacca a également été à l'origine d'une extension de la coopération entre l'Indonésie et Singapour, puissances riveraines du détroit, ayant dès lors appris à coopérer dans le domaine maritime de la surveillance et du partage d'informations. Cette coopération trilatérale viendrait également conforter le rôle de l'Indonésie en tant que *leader* régional, l'Indonésie et Singapour pouvant alors mutuellement se consolider en bénéficiant de leurs croissances économiques, de leurs acquis diplomatiques, et de leurs investissements technologiques respectifs. La France, par sa BITD et ses technologies affiliées, est à même de répondre aux questions de sécurité nationale et maritime de l'Indonésie et de

<sup>28</sup> Pina, Carine. « Le renforcement de la coopération militaire entre Singapour et la Chine. Quels enjeux pour la cité-État ? », *Brève stratégique - IRSEM*, n° 63, 23 août 2023.

<sup>29</sup> L'Indonésie a pour projet de délocaliser la capitale de Jakarta à Nusantara à l'horizon 2030.

<sup>30</sup> Izzuddin, Mustafa. « A Maturing Pragmatism in Indonesia-Singapore Relations ». *The Diplomat*, 4 avril 2023, <https://thediplomat.com/2023/04/a-maturing-pragmatism-in-indonesia-singapore-relations/>.

Singapour. En s'investissant auprès de l'Indonésie et de Singapour, la France fait ainsi coup double : non seulement la France peut venir en soutien de cette immuable quête de souveraineté, donc, du multipositionnement de ses partenaires, mais elle assure également la viabilité, la soutenabilité et la pérennité de son propre positionnement stratégique en Indo-Pacifique.

## SAISIR LA « FENÊTRE D'OUVERTURE » DU VIETNAM

### *L'autonomie stratégique, priorité du Vietnam*

À l'instar du positionnement indonésien et singapourien, le Vietnam voit sa politique étrangère contrainte de prendre en compte deux dynamiques ambivalentes, à partir desquelles le Vietnam justifie sa politique du « *Four No's and One Depend* »<sup>31</sup> : le Vietnam a des contentieux ouverts avec la Chine<sup>32</sup>, rendant attrayante la garantie sécuritaire qui peut être octroyée par les États-Unis, mais la Chine est son premier partenaire économique, soutenant l'économie nationale.<sup>33</sup> Le « *One Depend* » traduit l'idée qu'« *en fonction des circonstances et conditions spécifiques, le Vietnam envisagera de développer des relations de défense et militaires nécessaires et appropriées avec d'autres pays* ». <sup>34</sup> Le « *One Depend* » transcrit en cela une fenêtre d'opportunité au sein de laquelle la France pourrait s'engager afin d'étendre la coopération avec le Vietnam et d'affirmer un véritable ancrage dans cette péninsule continentale de l'Asie du Sud-Est, à équidistance de l'Inde et du Japon.

Saisir cette main tendue semble d'autant plus profitable, que le partenariat stratégique avec le Vietnam, s'il a bien été contracté en 2013 – faisant de lui le plus récent des partenariats stratégiques de la France en Indo-Pacifique –, n'a pas fait l'objet d'un investissement comparable à celui ayant permis le développement des partenariats indonésien et singapourien. En cela, le partenariat stratégique avec le Vietnam a traduction, sur le volet sécurité et défense, le dialogue franco-vietnamien entretenu sur les questions stratégiques et la coopération de défense, la déclaration conjointe de la France et du Vietnam à l'occasion de la visite du Premier ministre Pham Minh Chinh en France en novembre 2021 entérinant la volonté mutuelle d'approfondir le partenariat stratégique, ainsi que la contraction d'un

<sup>31</sup> La politique du « *Four No's and One Depend* » sous-entend : pas d'alliances militaires, pas de bases militaires étrangères sur le sol vietnamien, pas de prise de parti pour un pays contre un second, et pas de recours effectif à la force armée ou de menace de recours à la force armée.

<sup>32</sup> La carte du tracé en neuf traits de la Chine est une carte qui souligne les revendications de souveraineté, territoriales et maritimes, de la Chine en mer de Chine méridionale et orientale. Les ZEE, zone économique exclusive, revendiquées par la Chine et le Vietnam, se chevauchent.

<sup>33</sup> Le Vietnam est membre du projet chinois des nouvelles routes de la soie, ce qui est également le cas de l'Indonésie et de Singapour, et de l'intégralité des membres de l'ASEAN de façon plus large.

<sup>34</sup> Ministry of National Defence of the Socialist Republic of Viet Nam, *2019 Viet Nam National Defence*, p. 24.

nouveau pacte de défense, conclu par la « Déclaration sur la vision commune relative à la relation de défense de 2018 à 2028 ». Pour autant, ce partenariat stratégique peine à se traduire sur le terrain. Le Vietnam et la France n'entretiennent aucune relation militaire de proximité en dehors d'escales de la Marine nationale, et ne participent à aucun exercice de façon conjointe, qu'il soit binational ou multinational. Le partenariat stratégique bilatéral en est ainsi à l'étape de l'expression d'une volonté commune qu'il s'agirait désormais de dépasser afin d'assurer la naissance d'une diplomatie française réellement multidimensionnelle en Indo-Pacifique.

### *La stratégie de positionnement du Vietnam et l'option française*

Les éléments de langage omniprésents dans le document de Défense nationale du Vietnam ne laissent en outre aucun doute quant à sa priorité stratégique : l'indépendance et la souveraineté.<sup>35</sup> À ce titre, le ministère de la Défense nationale affirme être « *prêt à étendre ses relations et sa coopération en matière de défense, indépendamment des différences de régimes politiques et de niveaux de développement* ». <sup>36</sup> Le Vietnam réalise donc une délicate opération de balancement, cherchant à multiplier ses partenaires tout en défendant ses intérêts souverains. Il faut à ce titre rappeler que des négociations sont en cours avec la Chine afin de trouver un accord concernant les contentieux de souveraineté en mer de Chine méridionale, et qu'un rapprochement trop perceptible avec les États-Unis pourrait les complexifier.<sup>37</sup> Évitant les écueils géopolitiques qui sont ceux induits par la potentialité d'une alliance avec la Chine ou avec les États-Unis, un rapprochement stratégique, industriel et technologique avec la France permettrait au Vietnam de subvenir à ses besoins sécuritaires, sans prendre le risque de « *s'aligner avec une grande puissance contre une autre* » ni de « *contrarier inutilement Pékin* ». <sup>38</sup>

En s'investissant d'autant plus auprès du partenaire vietnamien, la France pourrait également tirer profit de la position de médiation du Vietnam. Dans les sillons de son ouverture économique et commerciale, le Vietnam s'est également ouvert politiquement, favorisant une nouvelle affirmation de celui-ci en tant qu'État désireux d'influer sur les équilibres géopolitiques, à la faveur d'une stabilisation régionale. À titre d'exemple, en février 2019, le Vietnam a accueilli le sommet entre la Corée du Nord et les États-Unis. Le dynamisme de

<sup>35</sup> Au sein du *2019 Viet Nam National Defence* du ministère de la Défense nationale du Vietnam, le terme « *independence* » a 42 occurrences, et le terme « *sovereignty* », 47.

<sup>36</sup> Ministry of National Defence of the Socialist Republic of Viet Nam, *2019 Viet Nam National Defence*, p. 27.

<sup>37</sup> Sous la présidence indonésienne de l'ASEAN, les négociations concernant le Code de conduite en mer de Chine du Sud (CoC, *Code of Conduct*) ont été relancées.

<sup>38</sup> Grossman, Derek. « What Does Vietnam Think About America's Indo-Pacific Strategy? » *RAND Corporation*, 5 août 2020, <https://www.rand.org/blog/2020/08/what-does-vietnam-think-about-americas-indo-pacific.html>.

l'économie vietnamienne<sup>39</sup> constitue en outre un levier d'influence pour la puissance vietnamienne en devenir.

L'historicité des liens franco-vietnamiens peut également faciliter ce rapprochement. En plus d'appartenir à l'ancienne sphère d'influence de la France – par l'Indochine –, la France a été le premier pays européen à nommer, en 1991, un attaché de défense au Vietnam. Le développement des liens économiques avec le Vietnam, soutenant sa politique d'ouverture, doit donc figurer dans les priorités de la France en Indo-Pacifique. L'enjeu est ainsi de dynamiser les échanges économiques<sup>40</sup>, ce qui, additionné aux actuels échanges linguistiques et culturels, permettrait d'ouvrir la voie à des échanges d'une teneur plus teintée de géopolitique. Le soutien français aux projets vietnamiens, à l'image des 355 millions d'euros de prêts concessionnels du Trésor octroyés depuis 2006<sup>41</sup>, doit se poursuivre afin d'ériger la France en tant que partenaire crédible souhaitant s'engager aux côtés du Vietnam. L'action de l'Agence française de développement (AFD) est ainsi prioritaire. La France gagnerait donc à faire de ce « partenariat stratégique » un véritable partenariat entre deux puissances présentant des intérêts communs, doté d'un pan militaire développé et élargi, dépassant la seule sphère linguistique et culturelle.

*La création d'un nouveau centre névralgique de promotion du multilatéralisme et de la stabilisation régionale sous égide française*

Indonésie, Singapour, Vietnam... Ces partenaires stratégiques ne témoignent pas du même degré d'avancement dans la coopération avec la France ni pleinement des mêmes perspectives. Ils sont cependant tous marqués par un impératif dual : préserver leur souveraineté, et agir sous le prisme de la prudence eu égard à la rivalité sino-américaine. Cette dualité induit une nécessaire promotion du multilatéralisme. Or, la France est en quête d'une crédibilité lui permettant de se présenter comme étant un pôle d'impulsion de cette stabilité régionale. La crédibilité de la France et sa capacité à jouer ce rôle dépendent directement de la perception que ses partenaires ont de son positionnement. La France doit ainsi faire preuve d'engagement et d'innovation dans le regard qu'elle pose sur cet espace et sur les puissances qui peuvent converger avec elle afin de soutenir ce dessein d'un Indo-Pacifique multipolaire.

<sup>39</sup> À titre d'illustration, la croissance économique du Vietnam a atteint 8% pour l'année 2022. Voir : « Le Vietnam en 2022 : l'étoile filante », *Direction générale du Trésor*, 16 janvier 2023, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/01/16/le-vietnam-en-2022-l-etoile-filante>

<sup>40</sup> Le Vietnam est le 46<sup>e</sup> client de la France, représentant 0,3% des exportations françaises, et son 21<sup>e</sup> fournisseur, représentant 0,9% des importations françaises. La France est au 23<sup>e</sup> rang des fournisseurs et des clients du Vietnam.

<sup>41</sup> Perrin, Cédric, et al., « La stratégie française pour l'Indopacifique : des ambitions à la réalité », *Sénat, Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, n°285, 25 janvier 2023, [https://www.senat.fr/rap/r22-285/r22-285\\_mono.html#toc4](https://www.senat.fr/rap/r22-285/r22-285_mono.html#toc4)

Au-delà du partenariat de développement avec l'ASEAN, l'enjeu repose donc dans le fait de nouer des partenariats avec des acteurs régionaux désireux de tempérer la compétition stratégique entre les deux puissances centre. À ce titre, d'autres voies devront être explorées en complément, telles que la possibilité d'augmenter le taux d'engagement français auprès de la Malaisie. L'adoption de la stratégie de l'Union européenne pour l'Indo-Pacifique, qui mentionne la Malaisie comme étant un partenaire à privilégier, laisse présager d'une multiplication des volets sur lesquels la France et la Malaisie seront prochainement appelées à coopérer. De même, les Philippines arborent un positionnement particulièrement intéressant en Indo-Pacifique. Dans la lignée de l'approfondissement de la coopération navale entre les deux BITD nationales symbolisé par l'ouverture du nouveau bureau de Naval Group à Manille, les Philippines devraient faire l'objet d'une attention accrue de la part de la France, notamment sur le plan militaire par le détachement d'un attaché de défense. Il s'agit donc, bien plus que de nouer des partenariats bilatéraux ou d'élaborer des formats minilatéraux de dialogue et de coopération, de faire de l'Asie du Sud-Est un nouveau centre névralgique de promotion du multilatéralisme et de la stabilisation régionale qui se refuse à la polarisation. La France, puissance souveraine de l'Indo-Pacifique, doit en être la force de proposition et d'initiative ; et l'ASEAN, la structure de concrétisation.

## CONCLUSION

Si l'on comprend les équilibres géopolitiques en Indo-Pacifique à l'aune de cercles concentriques, le premier serait constitué des États-Unis et de la Chine. La préservation de l'équilibre de ce cercle est la priorité de la stratégie de la France, comme de l'Indonésie, de Singapour, et du Vietnam. La stratégie de la France, puissance du second cercle concentrique, peut être de favoriser la coopération avec ces trois partenaires afin de disposer d'une influence et d'un poids dans l'infléchissement des rapports de force en Indo-Pacifique.

Les bénéfices qui pourraient être tirés de l'approfondissement de ces partenariats stratégiques sont conséquents, et peuvent fournir des canaux de diffusion du modèle français dans la région. Premièrement, ces perspectives permettent la satisfaction des intérêts et priorités sécuritaires de ces partenaires, tout en poursuivant l'impératif d'autonomie stratégique et de diversification des partenariats, préoccupations partagées par ces États. Deuxièmement, ces élargissements témoigneraient d'une priorité accordée à la stabilité régionale, par la préservation de l'équilibre du premier cercle. En cela, ces partenariats permettent à la France de réaliser le délicat équilibre qu'elle recherche en Indo-Pacifique : celui de jouer le jeu des équilibres géopolitiques, des rapports de puissance et des sphères

d'influence, tout en se plaçant en parallèle de ce rapport de forces et en refusant l'approche confrontationnelle alimentée par Washington et Pékin. Troisièmement, ces partenariats assureraient une présence exhaustive de la France en Indo-Pacifique, investissant la dimension maritime de ce théâtre tout en consacrant l'influence qu'y détiennent les puissances continentales. Quatrièmement, accréditant la conceptualisation d'une France se positionnant en parallèle de ce rapport de forces, l'approfondissement de ces partenariats permettrait à la France d'agir sur d'autres thématiques que celle de la rivalité sino-américaine et qui n'en sont pas moins dimensionnantes et structurantes de cet espace, telles que la sécurité maritime, la préservation des espaces communs, le soutien à l'interconnectivité et à l'économie régionale, et la défense du multilatéralisme et de la règle de droit. Cinquièmement, ces partenaires seraient autant d'appuis et de circuits facilitant l'exportation de l'influence française en Asie du Sud-Est, la France confortant dès lors son statut de premier partenaire européen de l'ASEAN. Une intensification des efforts de la diplomatie française auprès de l'Indonésie, de Singapour et du Vietnam serait en cela l'expression d'une maturation de la stratégie française en Indo-Pacifique. Il n'y a qu'en participant à la construction des équilibres géopolitiques de demain, que la France pourra être assurée qu'ils lui seront favorables.

# L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME  
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

[iris-france.org](http://iris-france.org)



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.